

# Plan Local d'Urbanisme

Commune de

**THERONDELS**

## Étude préalable agricole

**Service Aménagement  
& Environnement**  
mai 2011  
AC.MTT

**Siège social**  
Carrefour de l'Agriculture  
12026 Rodez cedex 9  
Tel : 05 65 73 79 00  
Fax : 05 65 73 78 00  
accueil@aveyron.chambagri.fr



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AVEYRON

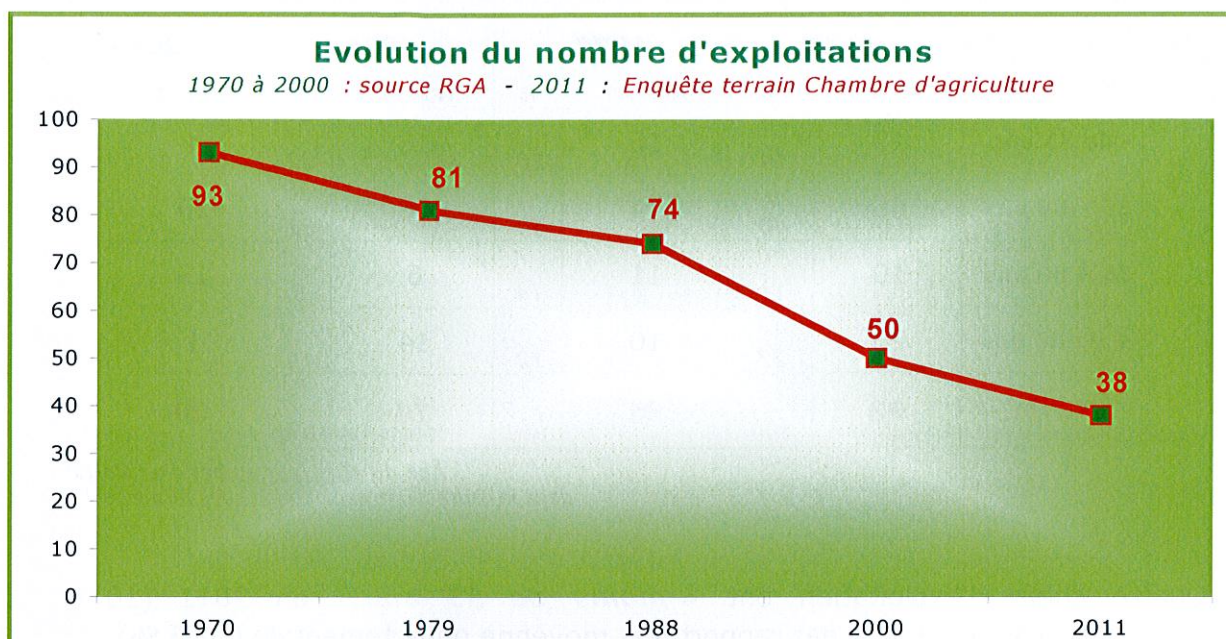
TERRES d'**a**VENIR

**6.5**

# SOMMAIRE

<b>I. Évolution du nombre d'exploitations .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Age des chefs d'exploitation .....</b>	<b>4</b>
Perspectives d'évolution	
<b>III. Évolution de la SAU.....</b>	<b>5</b>
<b>IV. Les productions agricoles des exploitants ayant leur siège sur la commune... 6</b>	
1. La production bovine.....6	
a. Bovins viande	
b. Bovins lait	
2. Un outil structurant : la coopérative laitière .....	7
3. Autres productions.....7	
4. Synthèse des installations d'élevage .....	8
<b>V. Vocation des hameaux.....</b>	<b>9</b>
A. Hameaux agricoles	
B. Hameaux mixtes à dominante agricole	
C. Hameaux mixtes à dominante non agricole	
D. Hameaux où l'activité d'élevage est inexistante	
<b>VI. Répartition des hameaux .....</b>	<b>10</b>
<b>VII. Description globale des zones agricoles autour des hameaux.....</b>	<b>15</b>
<b>VIII. Les bâtiments agricoles .....</b>	<b>16</b>
<b>IX. Les projets de développement identifiés .....</b>	<b>16</b>
<b>X. Conclusion .....</b>	<b>17</b>

# I. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS



Source RGA 2000  
Pour 2011 (enquête Chambre d'agriculture sur le terrain)

Pour les besoins de l'étude, les chiffres du RGA 2000 ont été complétés par des données d'enquête sur le terrain.

La commune de Thérondels compte aujourd'hui **38 exploitations agricoles**. En 40 ans, **55 structures ont disparu**, soit près de 60 % des exploitations de la commune. Cette **tendance est supérieure à celle enregistrée par le département** qui, durant la même période, a perdu la moitié de ses exploitations.

Les plus touchées ont été les petites structures dont la surface était inférieure à 20 ha. Leur nombre était de 38 en 1970 contre 3 en 2011.

Parmi les **38 exploitations** ayant leur siège sur la commune, 9 sont **sous forme sociétaire** (GAEC, EARL). **Ces 38 structures regroupent 43 chefs d'exploitation.**

En 2011 :

- près d'un quart des structures sont donc sous forme sociétaire (moyenne départementale : 20 %),
- deux structures sont dirigées par un chef d'exploitation double-actif.

## II. AGE DES CHEFS D'EXPLOITATION

	1970		1979		1988		2011	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
- de 35 ans	13	14	16	20	16	22	4	10
35 – 54 ans	45	48	44	54	38	51	20	53
55 – 60 ans	10	11	11	14	6	8	13	34
+ de 60 ans	25	27	10	12	14	19	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>100</b>	<b>81</b>	<b>100</b>	<b>74</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

*Âge du **plus jeune** chef d'exploitation  
dans le cadre d'une exploitation sous forme sociétaire*

Quatre chefs d'exploitation ont « **moins de 35 ans** » en 2011 (10 %). Leur représentativité est faible par rapport à la moyenne départementale (17,5 %).

Avec près de 37 %, la représentativité des « **plus de 55 ans** » est au contraire très importante par rapport à celle du département (22 %). De plus, cette proportion est restée stable car cette catégorie représentait 37,6 % des chefs d'exploitation en 1970.

La tranche intermédiaire des « **35-54 ans** » regroupe 53 % des chefs d'exploitation.

### A. Perspectives d'évolution

Les agriculteurs de « **plus de 55 ans** », actuellement en exercice et ayant leur siège sur la commune, sont au nombre de **14**.

Sur ces **14 chefs d'exploitation** (cf. carte des sièges d'exploitation) :

- 2 ont une succession **assurée**,
- 5 ont une succession **incertaine**,
- 7 n'ont **pas de succession**.

**12 exploitations, soit près de 32 % des structures de la commune, sont donc susceptibles de disparaître d'ici 5 à 10 ans.** Si elles se confirment, ces cessations d'activités pourraient entraîner une **mobilité foncière allant de 283 jusqu'à 511 ha.**

**La tendance enregistrée depuis 1970**, à savoir la disparition de 1,34 exploitation par an, devrait donc se poursuivre et se traduire dans le pire des cas par une perte de 12 exploitations supplémentaires dans les 10 ans qui viennent.

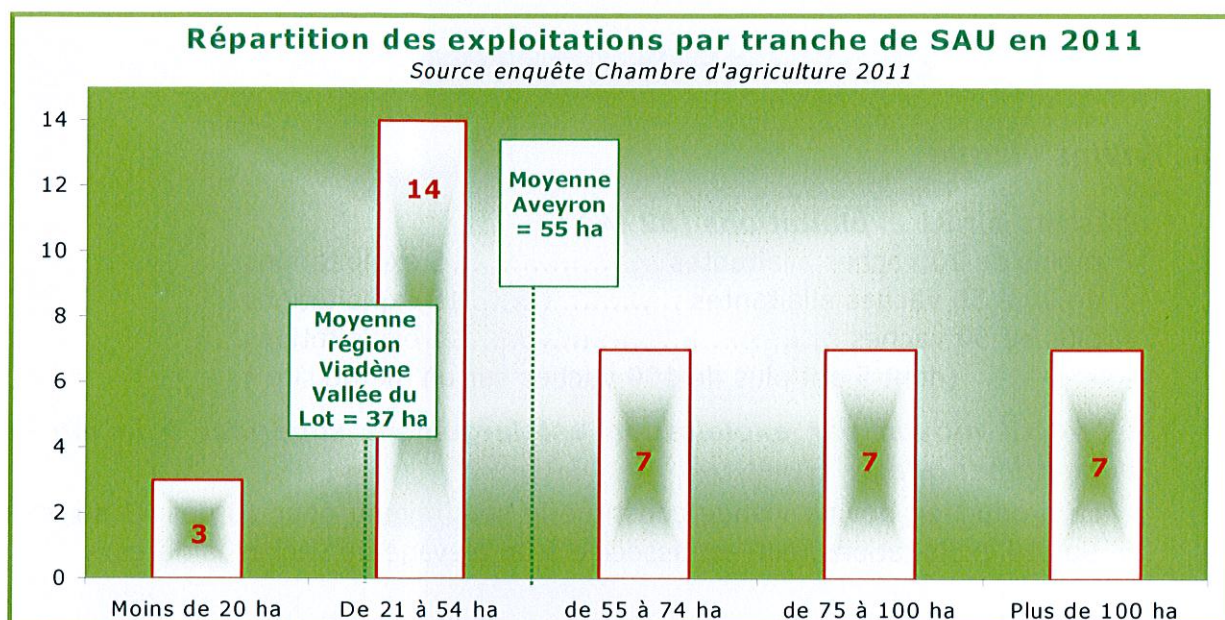
### III. ÉVOLUTION DE LA SAU

	1970	1979	1988	2000	2011
Commune	3 012	2 800	2 763	2 889	2 607

Source : RGA 2000  
Pour 2011 : enquête sur le terrain

La surface agricole utilisée par les exploitations ayant leur siège sur la commune est de 2 607 ha en 2011. En 41 ans, celle-ci a diminué de 405 ha (- 13,4 %).

La surface agricole utilisée communale couvre 2 947 ha, soit près de 77 % du territoire communal (3 847 ha). Elle est donc **supérieure de 340 ha** à la SAU des exploitations. **Cette différence s'explique par le fait que des agriculteurs extérieurs à la commune viennent exploiter sur Thérondels.**



21 exploitations, soit plus de 55 % des structures, ont leur SAU supérieure à la moyenne départementale (55 ha).

Seules 3 exploitations, ont moins de 20 ha :

- 2 de ces trois structures ont un chef d'exploitation double-actif,
- 1 n'a pas de succession.

**La SAU par exploitation a augmenté de 31,3 ha** entre 1988 et 2011, passant de 37,3 à 68,6 ha. Elle se situe **largement au-dessus de la moyenne du département** (55 ha) et de **la moyenne de la région Viadène -Vallée du Lot** (37 ha).

## IV. LES PRODUCTIONS AGRICOLES DES EXPLOITANTS AYANT LEUR SIEGE SUR LA COMMUNE

		VACHES ALLAITANTES	VACHES LAITIERES	AUTRES PRODUCTIONS
Exploitations		31	15	6
		<b>DONT</b> TROUPEAUX MIXTES = 10		
Effectifs		1507	299	-
Effectif moyen /troupeau	<b>Thérondels</b>	<b>49</b>	<b>20</b>	-
	<b>Département</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	-

*Source Enquête sur le terrain*

### 1. La production bovine

#### a. Bovins viande

- Présents sur **31 exploitations (82 %)** :
  - moins de 20 vaches allaitantes ..... 5 exploitations
  - de 20 à 50 vaches allaitantes ..... 15 exploitations
  - plus de 50 vaches ..... 11 exploitations  
(dont 5 ont plus de 100 vaches sur un même site<sup>1</sup>)
- **L'effectif moyen par exploitation est largement supérieur à la moyenne départementale.**
  - La production bovine viande constitue le seul revenu pour 18 des 31 structures. Sur 10 exploitations, elle est associée à un élevage de vaches laitières.

#### b. Bovins lait

- Présents sur **15 exploitations (39 %)** :
  - moins de 10 vaches laitières..... 4 exploitations
  - de 10 à 30 vaches laitières..... 8 exploitations
  - de 31 à 49 vaches laitières..... 3 exploitations
- **L'effectif moyen par exploitation est inférieur à la moyenne départementale.**
  - La production laitière constitue le seul revenu pour seulement 5 des 15 exploitations. Sur les 10 autres structures, elle est associée à un troupeau de vaches allaitantes. Le nombre de structures en vaches laitières cache des écarts conséquents. Ainsi, 20 % des structures en bovins lait concentrent 40 % des effectifs.

<sup>1</sup> Seuil actuel ICPE

## 2. Un outil structurant : la coopérative laitière

### *Une production traditionnelle sous signe officiel de qualité*

On ne peut parler de Thérondels sans évoquer sa coopérative laitière et son Cantal. Cousin du Laguiole et des Cantals d'Auvergne et bénéficiant comme eux de l'appellation d'origine contrôlée, **le Cantal de Thérondels** est fabriqué depuis 1948 par une coopérative qui perpétue la tradition du fromage fermier au lait cru confectionné voici 50 ans dans les maisons avec la traite des vaches de races Salers ou Aubrac.

**La coopérative** regroupe actuellement 17 adhérents implantés sur le territoire du Carladez et collecte 3,5 millions de litres de lait annuellement. Le lait de vache collecté est transformé en Cantal AOC au lait cru (135 tonnes) et en Cantal pasteurisé (65 tonnes). Depuis 2009, la coopérative a ajouté un nouveau produit à sa gamme : l'aligot de Thérondels, dont 42 tonnes ont été commercialisées en 2009.

La motivation des responsables locaux et la volonté de s'engager dans **des produits à valeur ajoutée** a permis la création d'un outil structurant. **De nouvelles caves** ont ainsi vu le jour, en collaboration avec l'Union fromagère « Jeune Montagne », permettant ainsi l'affinage de la totalité du Cantal jusqu'au stade dit « entre deux »

Pour la commune mais aussi pour toute la petite région du Carladez, **ce nouvel équipement constitue un atout** pour maintenir une activité économique locale, dans un contexte géographique relativement difficile.

## 3. Autres productions

**6 exploitations** ont une, voire deux autres productions qui constituent pour la plupart d'entre elles des productions complémentaires :

- 2 exploitations ont un élevage **de porcs à l'engrais** (400 places) et relèvent donc des ICPE ;
- 1 exploitation conduit un petit troupeau **d'ovins viande** ;
- 1 exploitation élève des **juments de selle** ;
- 1 exploitation s'est orientée vers **l'agrotourisme** et loue 2 gîtes ;
- 1 exploitation dispose d'une entreprise de **travaux agricoles**.

## 4. Synthèse des installations d'élevage

L'élevage bovin est prépondérant sur la commune de Thérondels. Dans la **diversité des productions, les vaches allaitantes sont prédominantes**. Elles sont en effet présentes sur 82 % des structures.

La production bovins lait présente du 39 % des structures est également bien représentée.

**Rappel des règles  
Règlement Sanitaire Départemental  
et Installation Classée pour la Protection de l'Environnement**

		Règlement Sanitaire Départemental	Installations Classées Soumises à:	
			Déclaration	Autorisation
BOVINS	Veaux de Boucherie ou Bovins à l'engrais	Moins de 50	50 à 400	Plus de 400
	Vaches laitières (ayant déjà vêlé)	Moins de 50	50 à 100	Plus de 100
	Vaches nourrices	Moins de 100	A partir de 100	<del>Plus de 100</del>
	Troupeau mixte (V.laitières+V.nourrices)	Moins de 50	50 à 100	Plus de 100
Equivalents Porcs (en bâtiments ou en plein air)		Moins de 50	50 à 450	Plus de 450
Ovins-Caprins-Cheveaux		Tout élevage	<del>50 à 100</del>	<del>Plus de 100</del>
Volailles* et Gibiers à plumes		50 à 5000 (animaux équivalents)	5000 à 30000 (animaux équivalents)	Plus de 30000 (animaux équivalents)
Lapins (animaux de plus de 1 mois)		50 à 2000	2000 à 6000	Plus de 6000

Animaux équivalents:

- Poules, poulets, faisans, pintades = 1 équivalent
- Canards = 2 équivalents
- Dindes et oies = 3 équivalents
- Palmipèdes gras en gavage = 7 équivalents
- Pigeons, perdrix = 0,25 équivalent
- Cailles = 0,125 équivalent

Équivalents porcs

- Truie (femelle saillie ou ayant mis-bas), verrat = 3 équivalents
- Porc à l'engrais, cochette, animal en élevage de multiplication ou en sélection = 1 équivalent
- Porcelet sevré (moins de 30kg) = 0.2 équivalent

Il s'agit des vaches ayant déjà vêlé une fois

Pour les troupeaux mixtes, c'est la somme des vaches des 2 troupeaux (lait et viande) qui détermine votre position vis-à-vis du Règlement Sanitaire Départemental.

**Neuf exploitations** ayant leur siège sur la commune relèvent des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement** :

- 5 ont un troupeau de plus de 100 vaches allaitantes sur un même site ;
- 3 exploitations ont un troupeau mixte regroupant 50 vaches et plus, avec pour l'une d'entre elles un élevage de porcs ;
- 1 a un élevage de porcs à l'engrais.

Outre ces 9 exploitations en ICPE, **une structure** dont le **siège social est extérieur** à la commune exploite des étables regroupant plus de 100 vaches allaitantes, au lieu-dit « **La Valette** » .

Au total, **10 sites en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement** sont donc présents sur la commune de Thérondels.

## V. VOCATION DES HAMEAUX

Sur la commune de Thérondels, **19 bourgs ou hameaux** ont été identifiés.

Nous considérons comme hameau, un groupe de 3 habitations occupées ou vacantes formant un ensemble organisé.

**4 types de hameaux** sont définis sur Thérondels :

### A. Hameaux agricoles

Hameaux cumulant 3 conditions :

- occupés par un ou plusieurs **agriculteurs**,
- totalement englobés dans des **périmètres de protection** (ICPE ou Règlement Sanitaire Départemental),
- **des tiers** sont parfois présents mais de façon minoritaire par rapport à l'activité agricole : 2 ménages maximum.

### B. Hameaux mixtes à dominante agricole

Hameaux cumulant 3 conditions :

- occupés par un ou plusieurs **agriculteurs**,
- totalement ou partiellement englobés dans des **périmètres de protection**,
- des habitations de **tiers** sont présentes (plus de deux ménages).

Malgré cette urbanisation, ces hameaux ont su conserver leur vocation agricole.

Celle-ci se traduit au travers des périmètres de protection qui englobent la totalité ou la quasi-totalité du hameau.

### C. Hameaux mixtes à dominante non agricole

Hameaux cumulant 3 conditions :

- les **bâtiments d'élevage** sont situés en périphérie ou au-delà des distances réglementaires ;
- les habitations de **tiers** sont prédominantes ;
- certaines **parties actuellement urbanisées** se situent à **l'extérieur** des périmètres de protection (ICPE ou Règlement Sanitaire Départemental).

Les bâtiments d'élevage présents à proximité ou sur ces bourgs ou hameaux seront toutefois à préserver.

### D. Hameaux où l'activité d'élevage est inexistante

Hameaux où il n'existe plus de bâtiment d'élevage.

## VI. REPARTITION DES HAMEAUX

19 bourgs ou hameaux  
sur la commune

### A. Les 2 hameaux agricoles

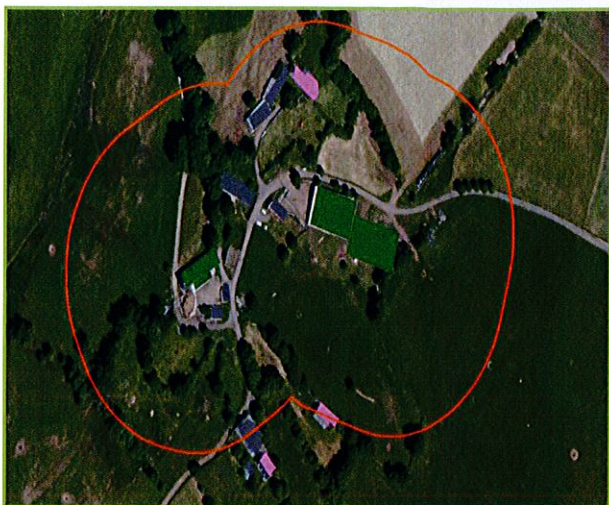


**Le Monteil**

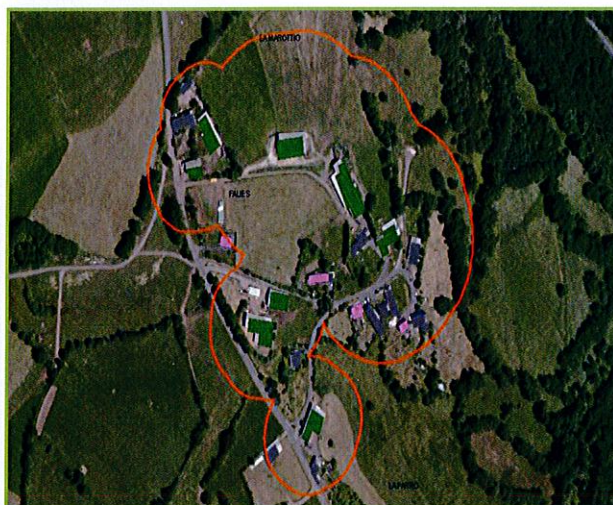


**Campheyt**

## B. Les 6 hameaux mixtes à dominante agricole



**Le Bousquet**



**Faliès**



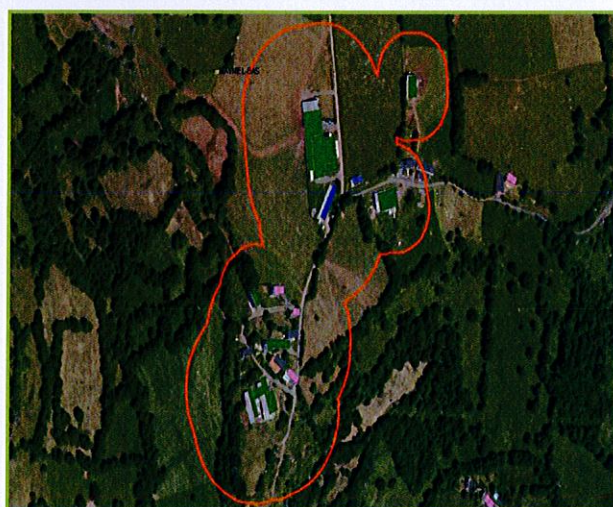
**Mandilhac**



**Gorse**



**Pervilhergues**



**Le Meyniel Bas**

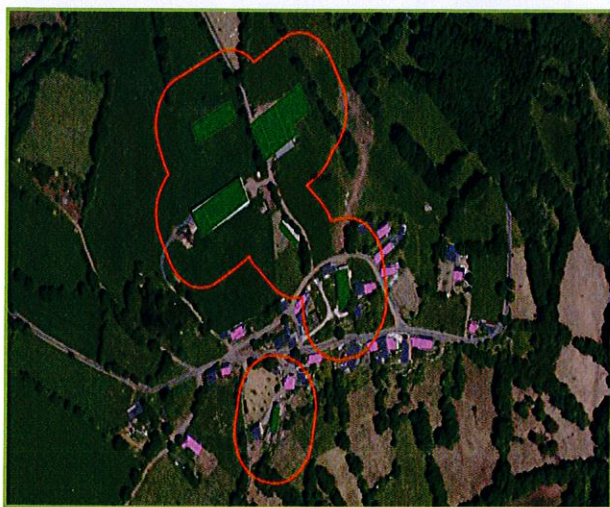
**C. Les 7 hameaux mixtes à dominante non agricole  
dont Thérondeles**



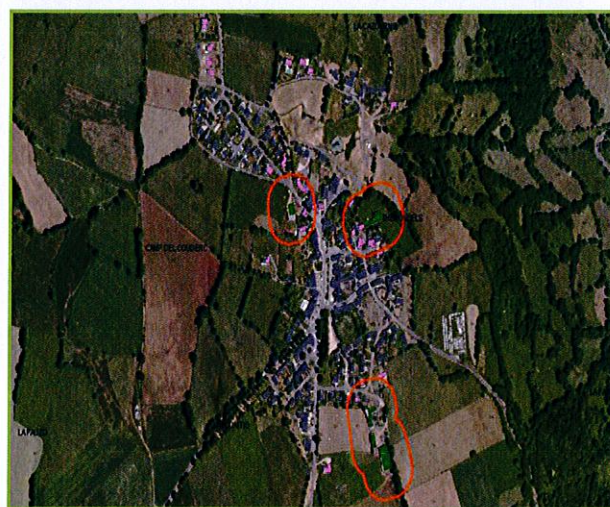
**Fieux**



**Douzalbats**



**Frons**



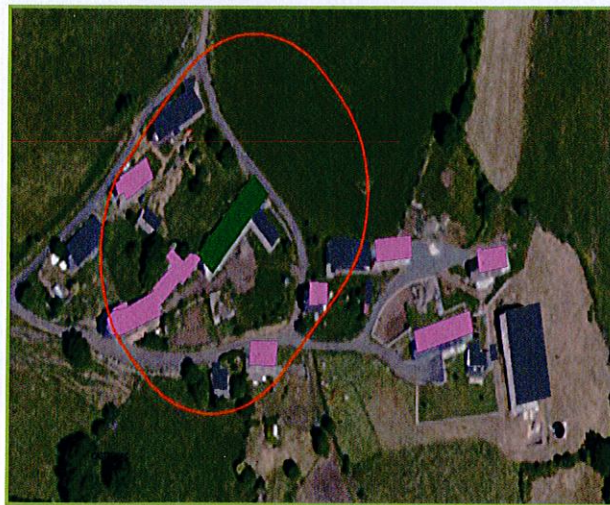
**Thérondeles**



**Ladignac**



**Nigreserre**

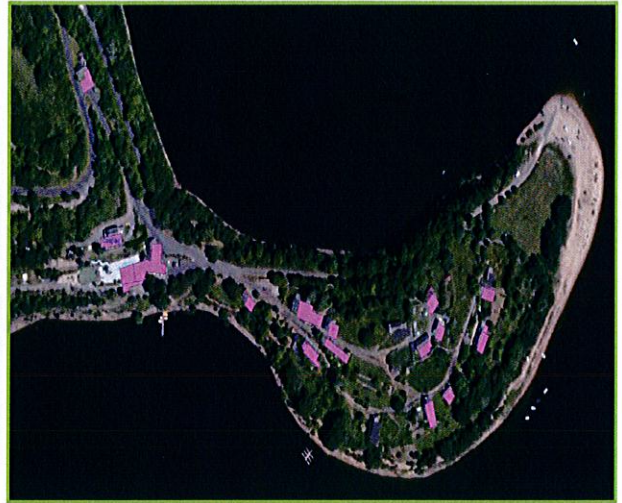


**Casternac**

**D. Les 4 hameaux où l'activité d'élevage est inexistante**



**Le Chambon**



**Laussac**



**Jou**



**La Cazournie**

## VII. DESCRIPTION GLOBALE DES ZONES AGRICOLES AUTOUR DES HAMEAUX

Commune la plus septentrionale du département, Thérondels se situe sur le *plateau de la Viadène*. Ce plateau se termine au sud par la vallée de la Truyère sur laquelle le barrage de Sarrans a été construit. Le plateau est entaillé par des affluents de la Truyère : le Siniq, le ruisseau de la Gamasse et de l'Hirondelle.

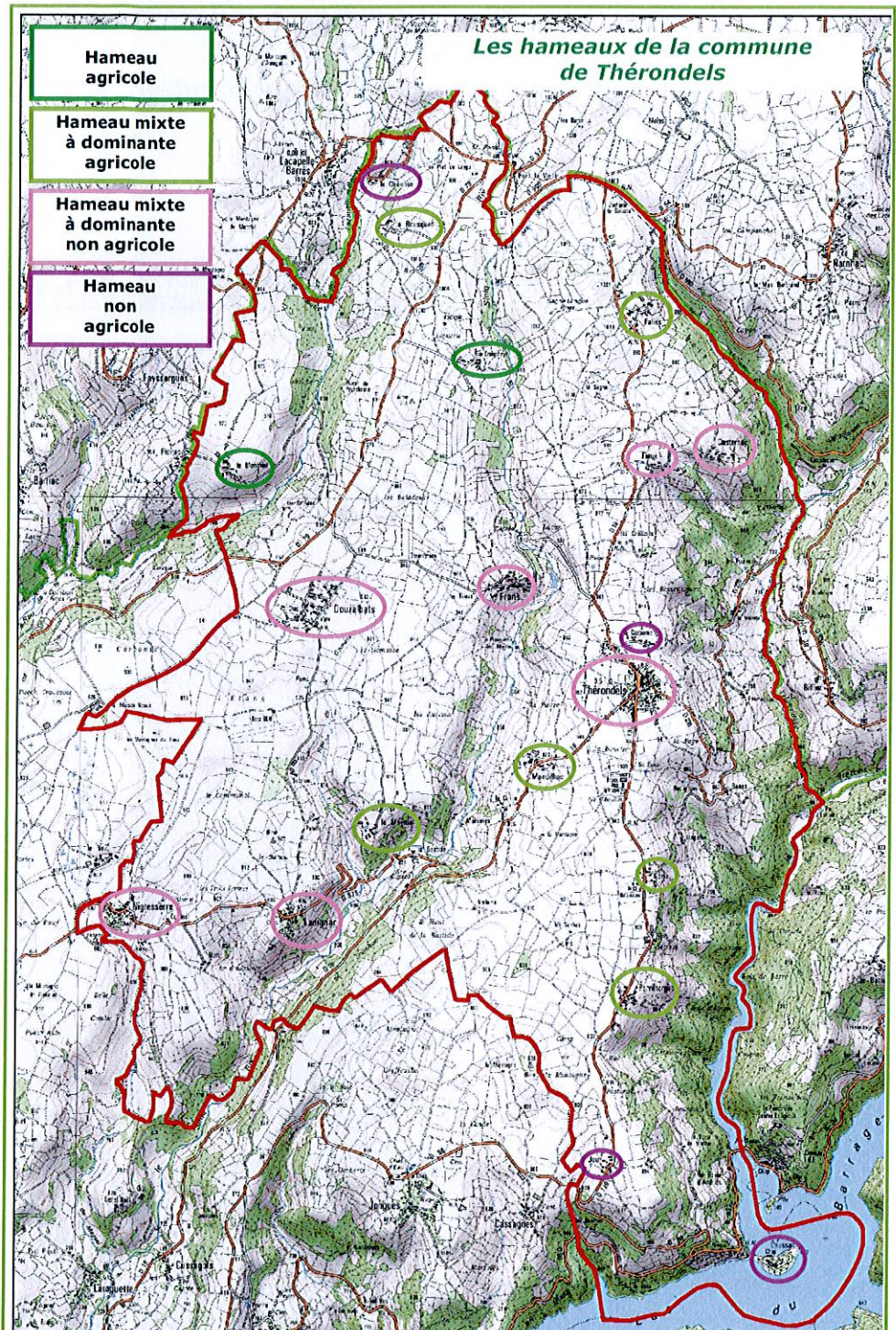
L'altitude varie entre 646 mètres au sud-est du territoire, à la presqu'île de Laussac, pour atteindre 1 023 m au « *Puech de Faliès* », soit un dénivelé de 377 mètres.

Le plateau est marqué par une activité agricole bien présente due en partie à la topographie favorable : 77 % du territoire communal est utilisé par l'agriculture.

Les zones boisées sont surtout concentrées sur les pentes, à l'extrême est, en

bordure communale. La forêt occupe 345 hectares, soit 11 % de la surface communale.

L'habitat est regroupé dans des villages ou hameaux plus ou moins importants. Les 19 hameaux que compte la commune se sont implantés dans des sites favorables, ce qui permet à l'agriculture de s'exercer en continuité des espaces urbanisés. Toutefois, en 2011, 4 des 19 hameaux n'ont plus d'activité d'élevage.



## VIII. LES BATIMENTS AGRICOLES

Sur la commune de Thérondels sont présents :

- **29** bâtiments en *Installations Classées pour la Protection de l'Environnement* (sur 10 sites),
- **61** bâtiments relevant du *Règlement Sanitaire Départemental*.

## IX. LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT IDENTIFIES

Ces dernières années de nombreux bâtiments agricoles ont été construits sur la commune.

Aucun nouveau projet n'a été identifié à court terme.

## X. CONCLUSION

L'étude agricole de la commune révèle :

- **une baisse du nombre d'exploitations plus forte** que la tendance départementale. Cette baisse est susceptible de se poursuivre car en 2011, près 1/3 des structures ont une succession incertaine ou non assurée ;
- une représentativité de la tranche d'âge des « **moins de 35 ans** » relativement faible (10 %) ;
- **des unités d'exploitations largement supérieures en surface** à la moyenne de la région Viadène - Vallée du Lot et une SAU par exploitation restant en forte augmentation ;
- des **systèmes d'exploitation** axés pour 82 % des structures sur **la production bovine allaitante**, avec une moyenne par troupeau largement supérieure à la moyenne départementale.
- une **production laitière** moins présente (39 % des structures), **sous Signe Officiel de Qualité**, qui malgré des troupeaux plus restreints doit envisager des perspectives favorables grâce à **la coopérative laitière** implantée sur la commune et qui a été délocalisée du centre bourg.

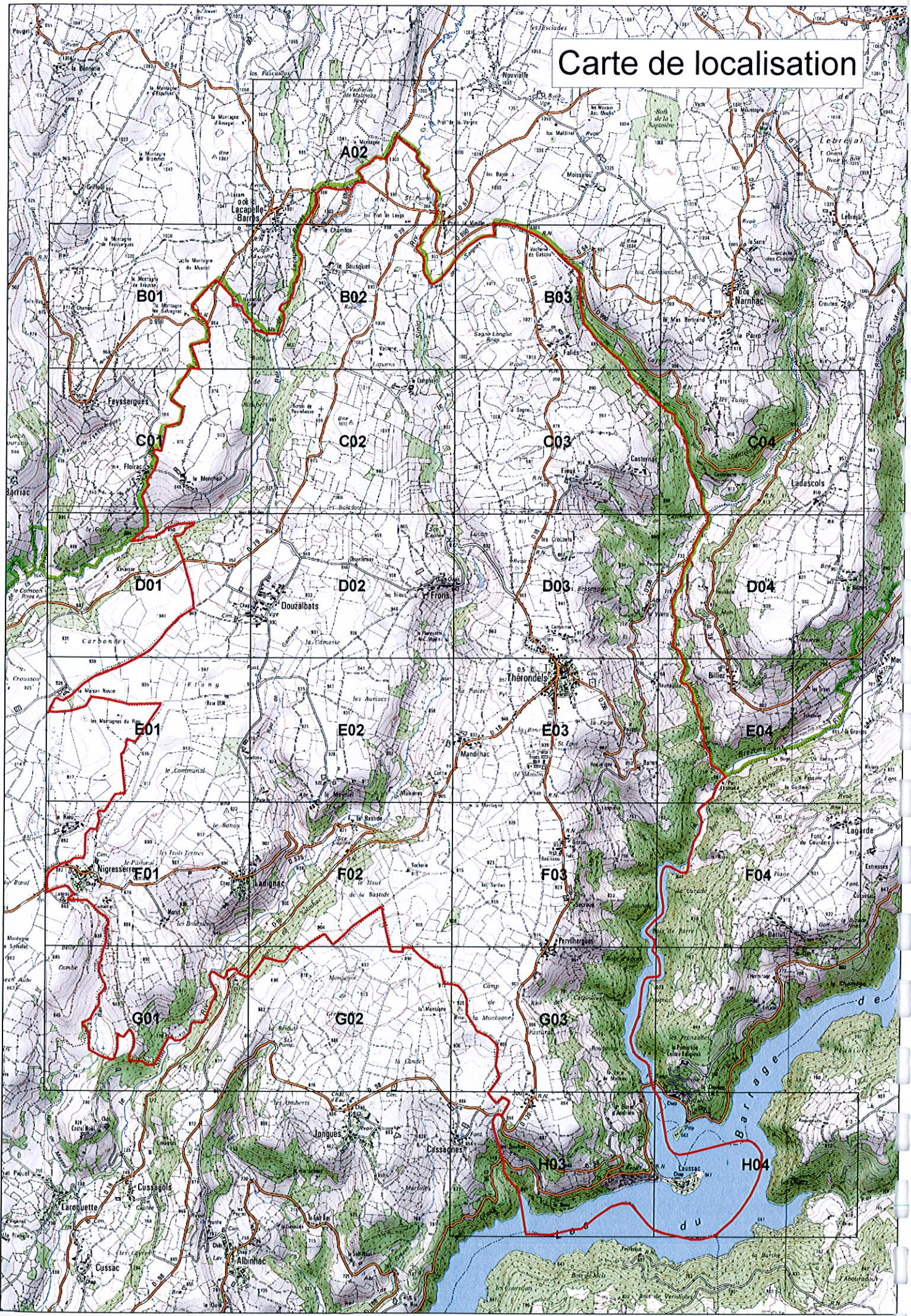
Avec 38 structures qui regroupent 43 chefs d'exploitation et 10 sites en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement dotés de plans d'épandage, **l'agriculture reste fortement ancrée sur le territoire communal**. Outre sa fonction économique, l'agriculture assure un développement durable et équilibré du territoire.

La préservation des terres agricoles doit être une priorité car l'urbanisation, qu'elle soit dense ou diffuse, peut poser de réels problèmes de conflits d'usage sur l'espace et l'usage des sols.

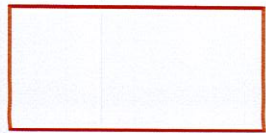
Permettre **une gestion concertée de l'espace** pour limiter la baisse du nombre d'exploitations, leur restructuration prévisible et protéger les terres agricoles doit être un **élément déterminant de la réflexion** en matière de planification.

**Cette composante agricole devra être prise en compte lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ■**

# Carte de localisation



# Légende



Périmètre de protection (bâtiment en activité)



Habitation de tiers



Etable / Stabulation

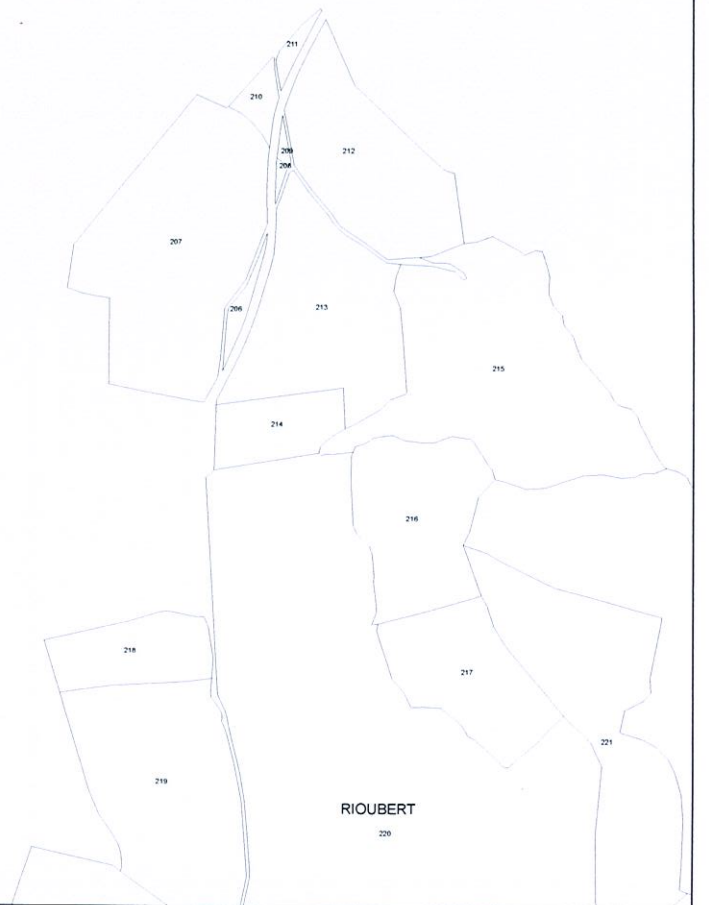


Porcherie

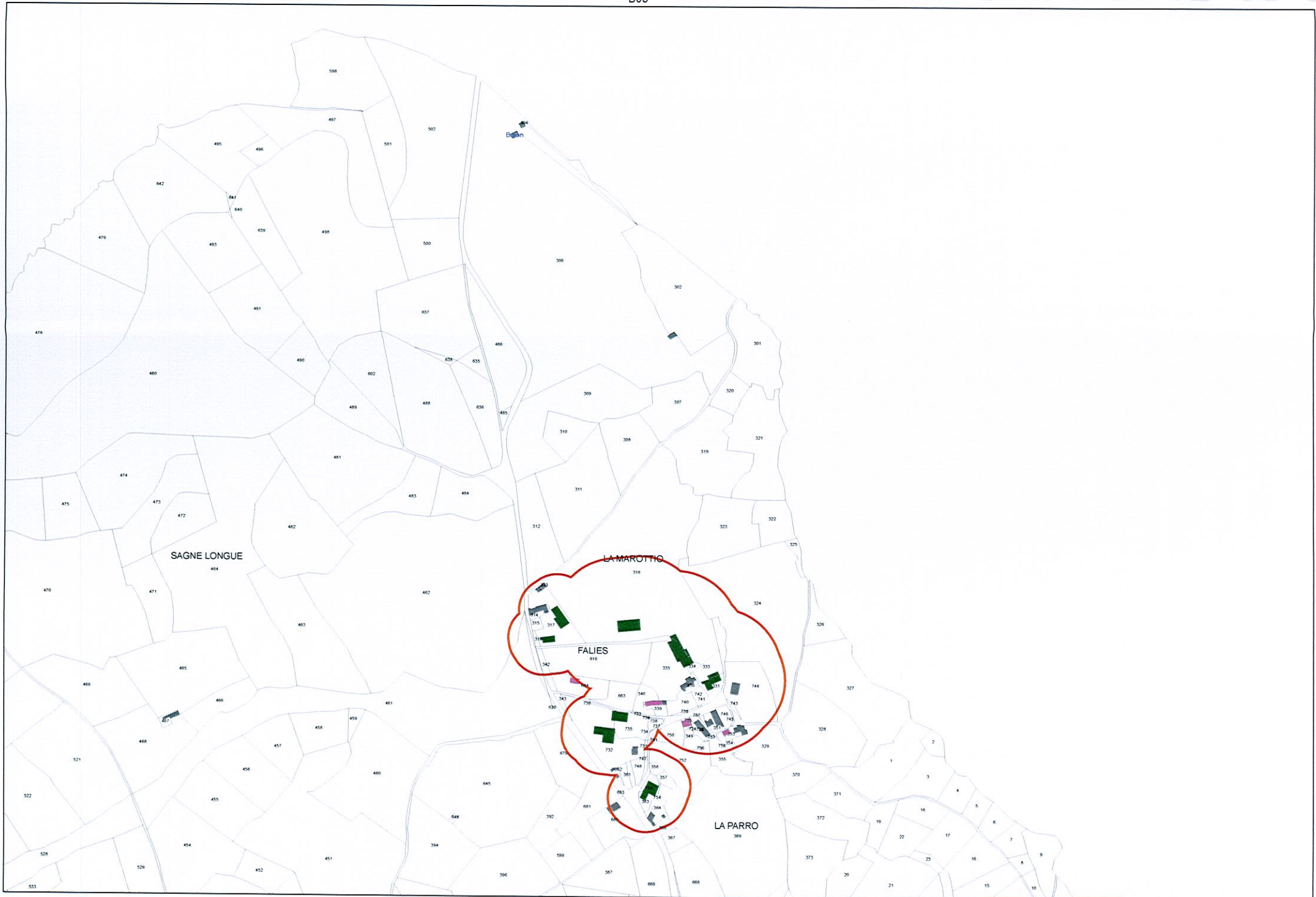


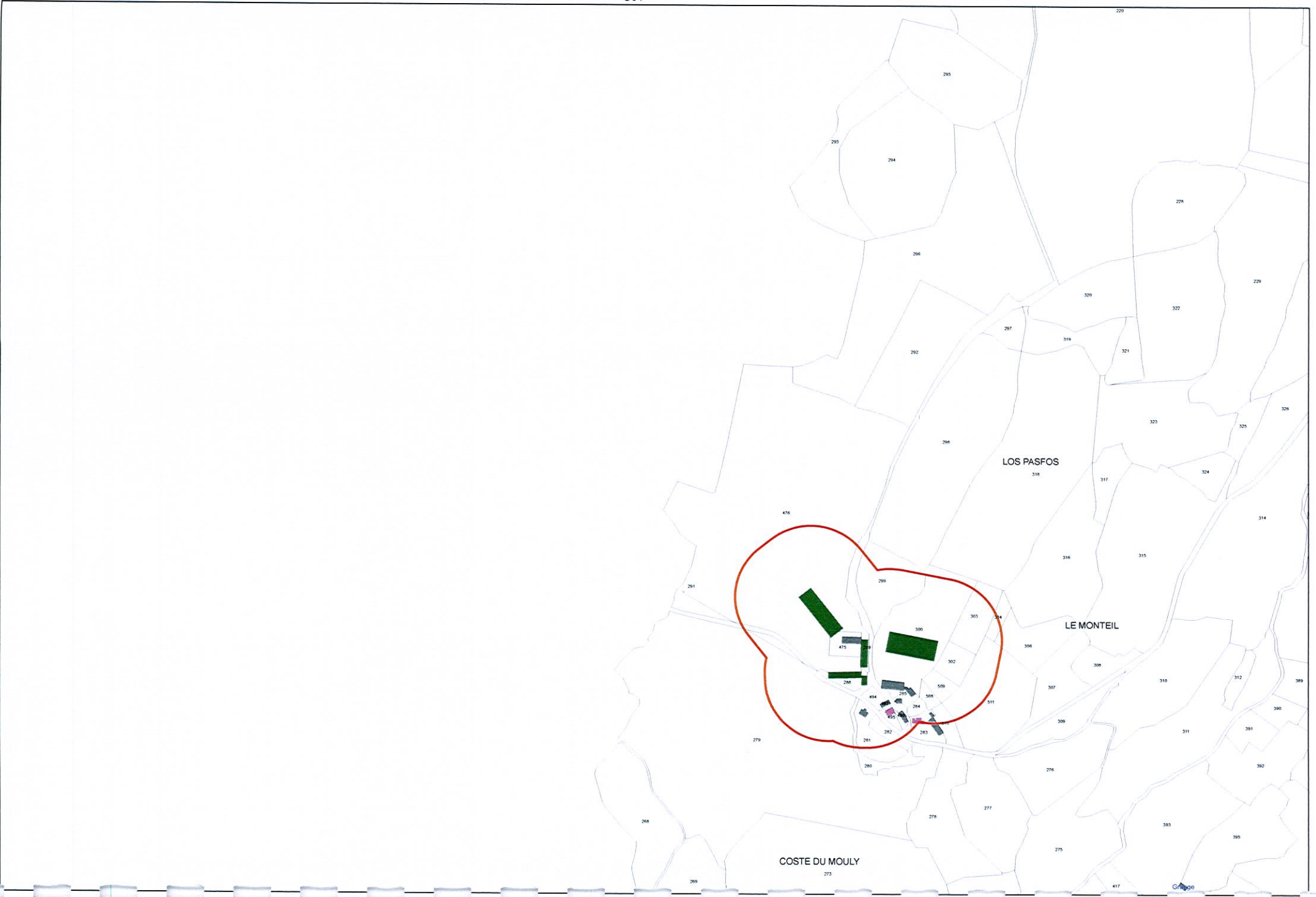
Elevage équin







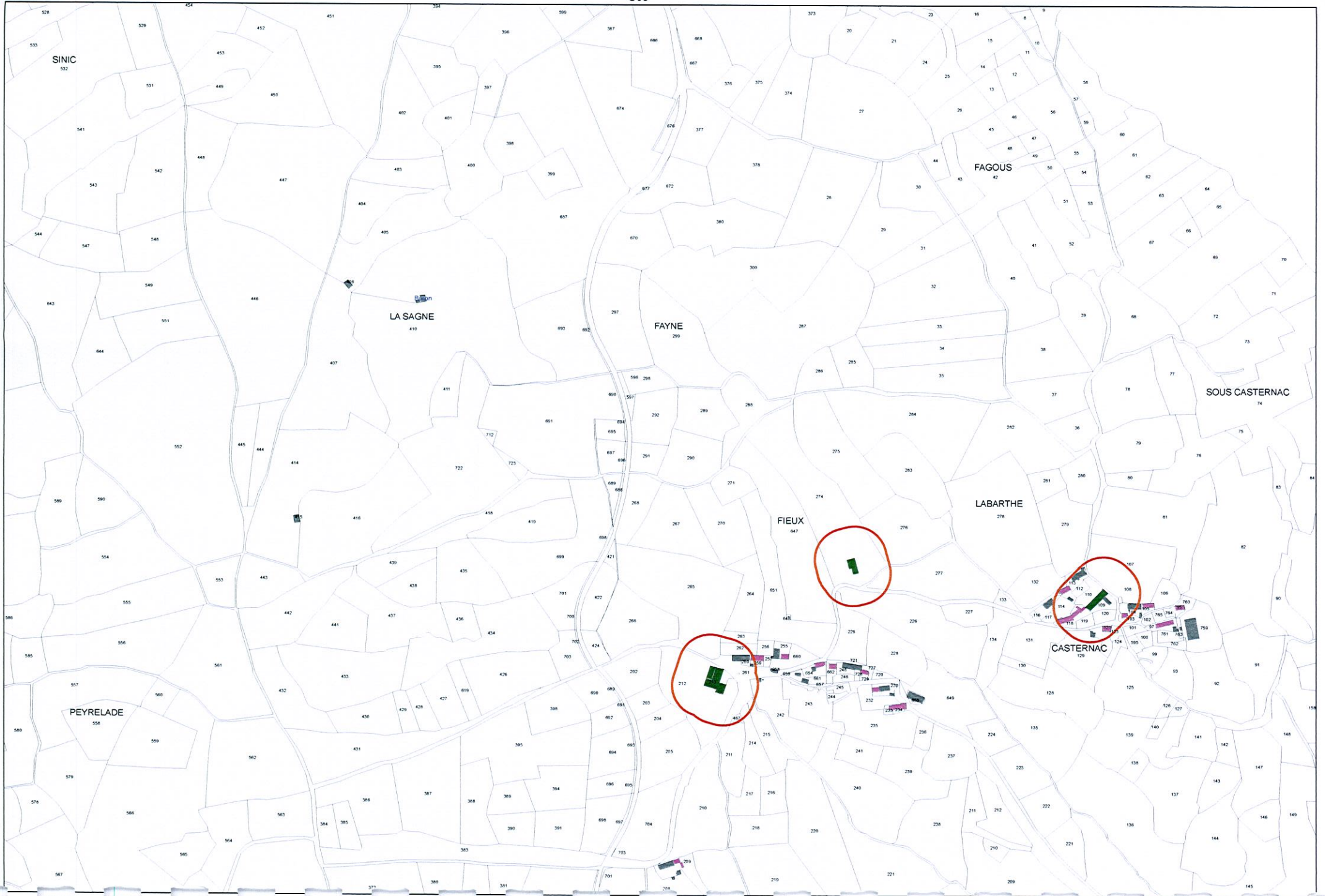






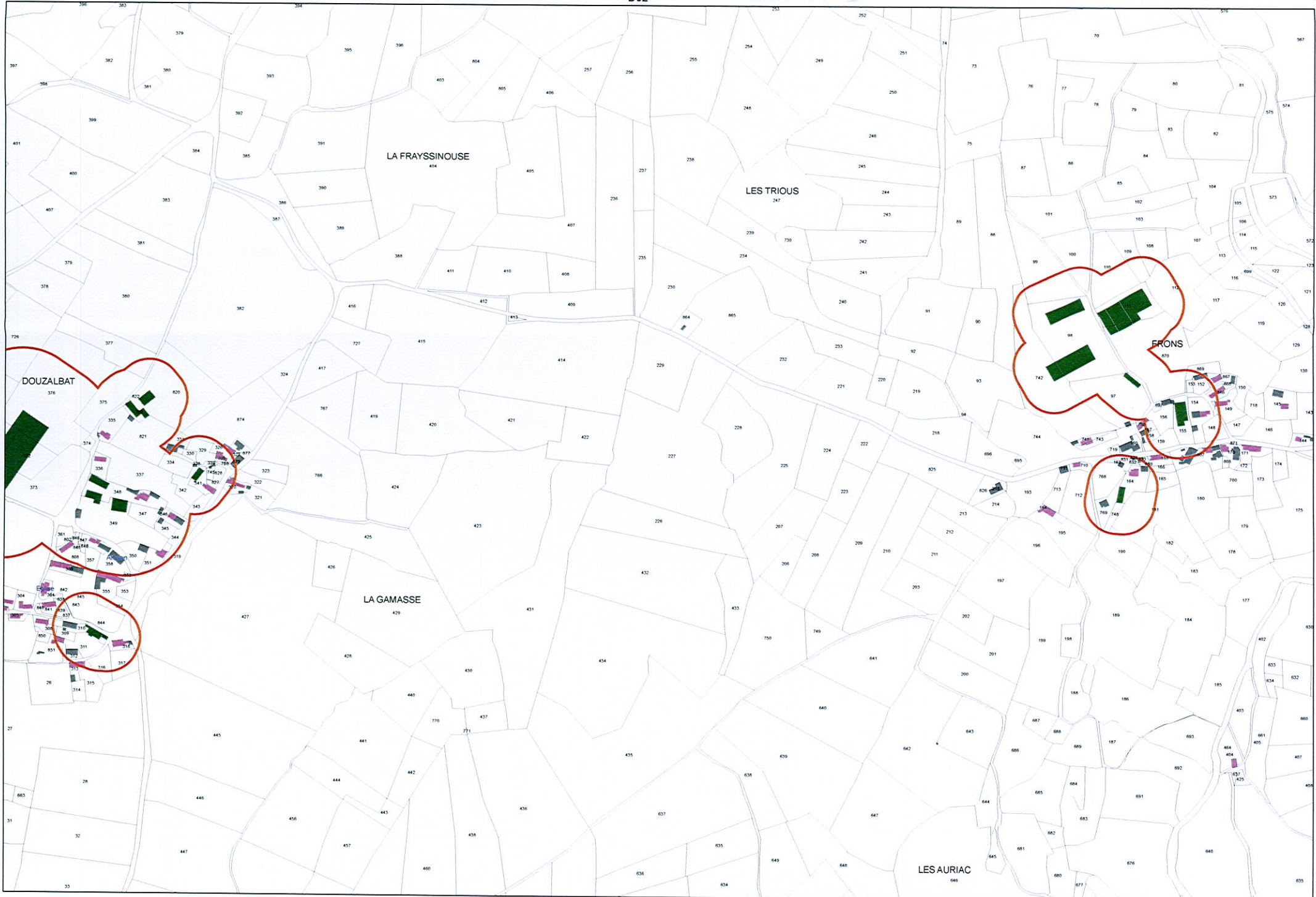
SINIC

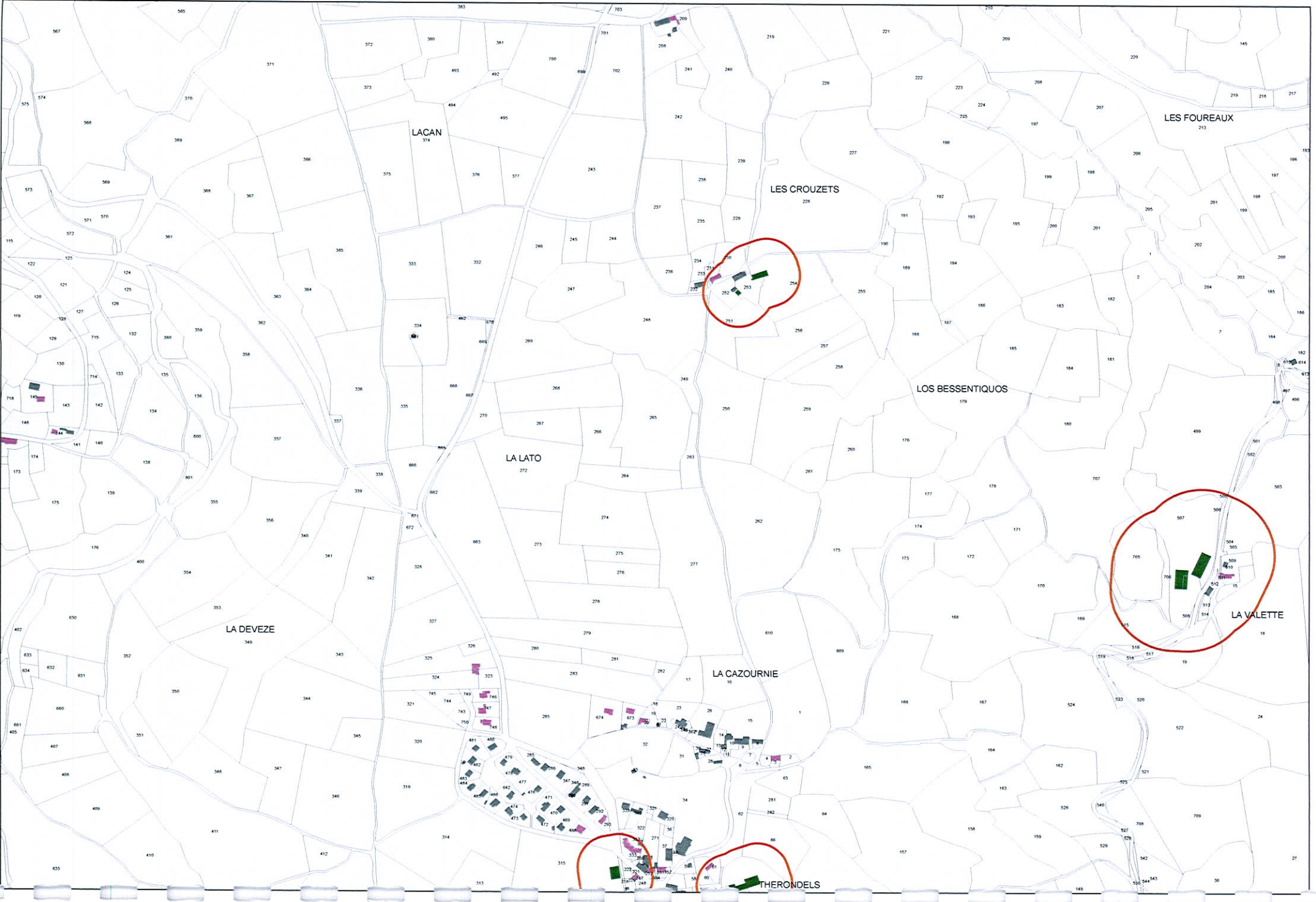
PEYRELADE





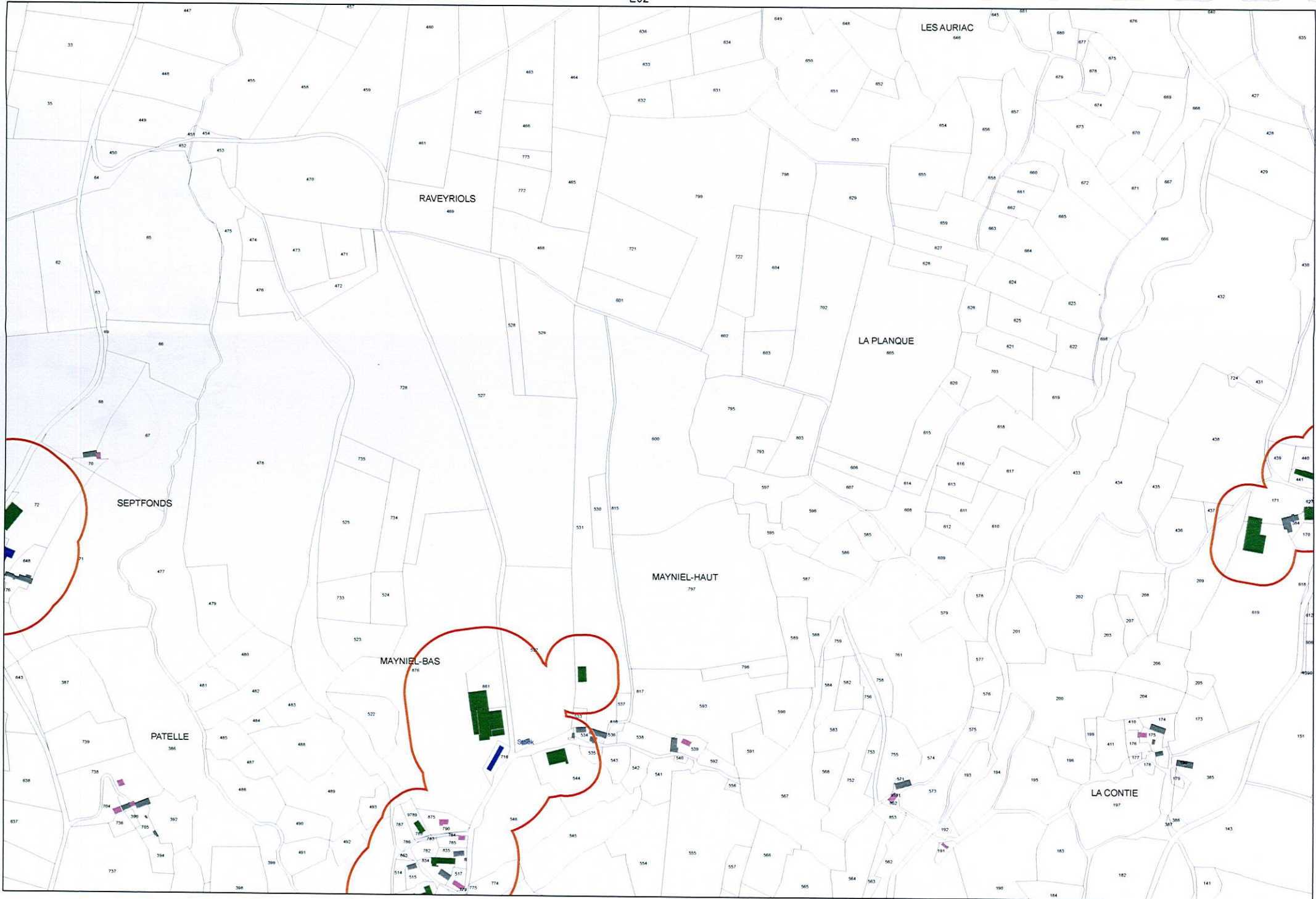


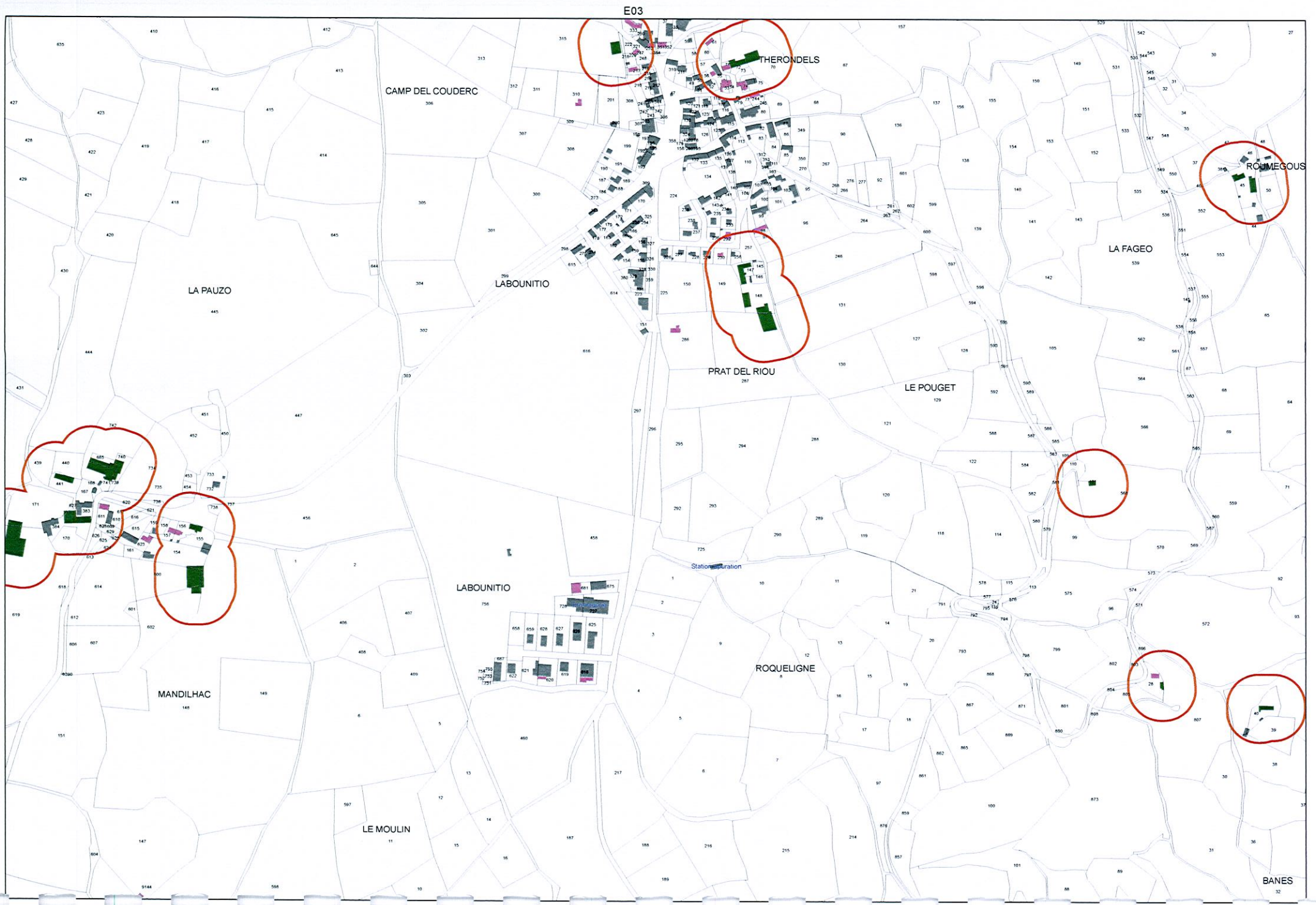




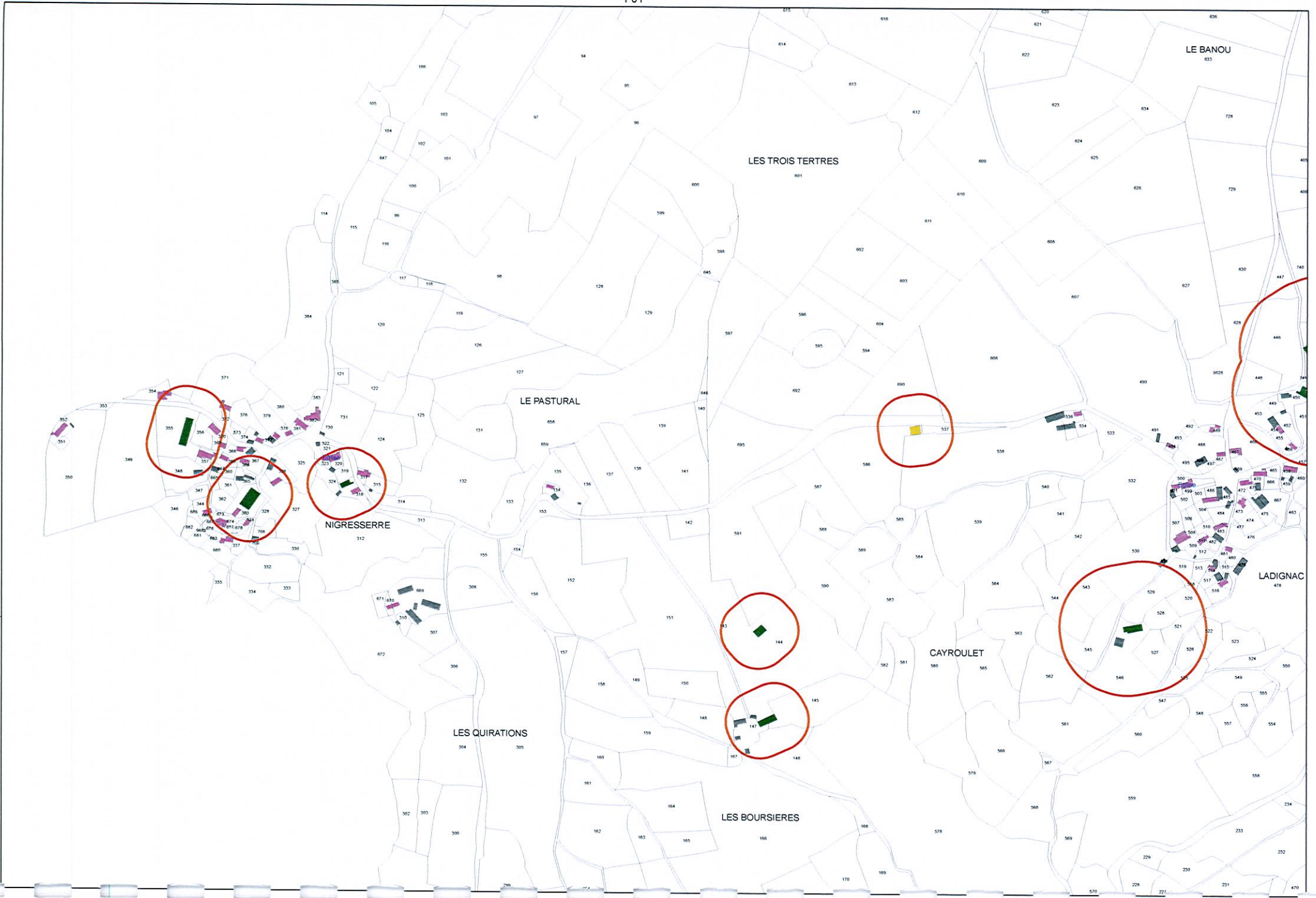


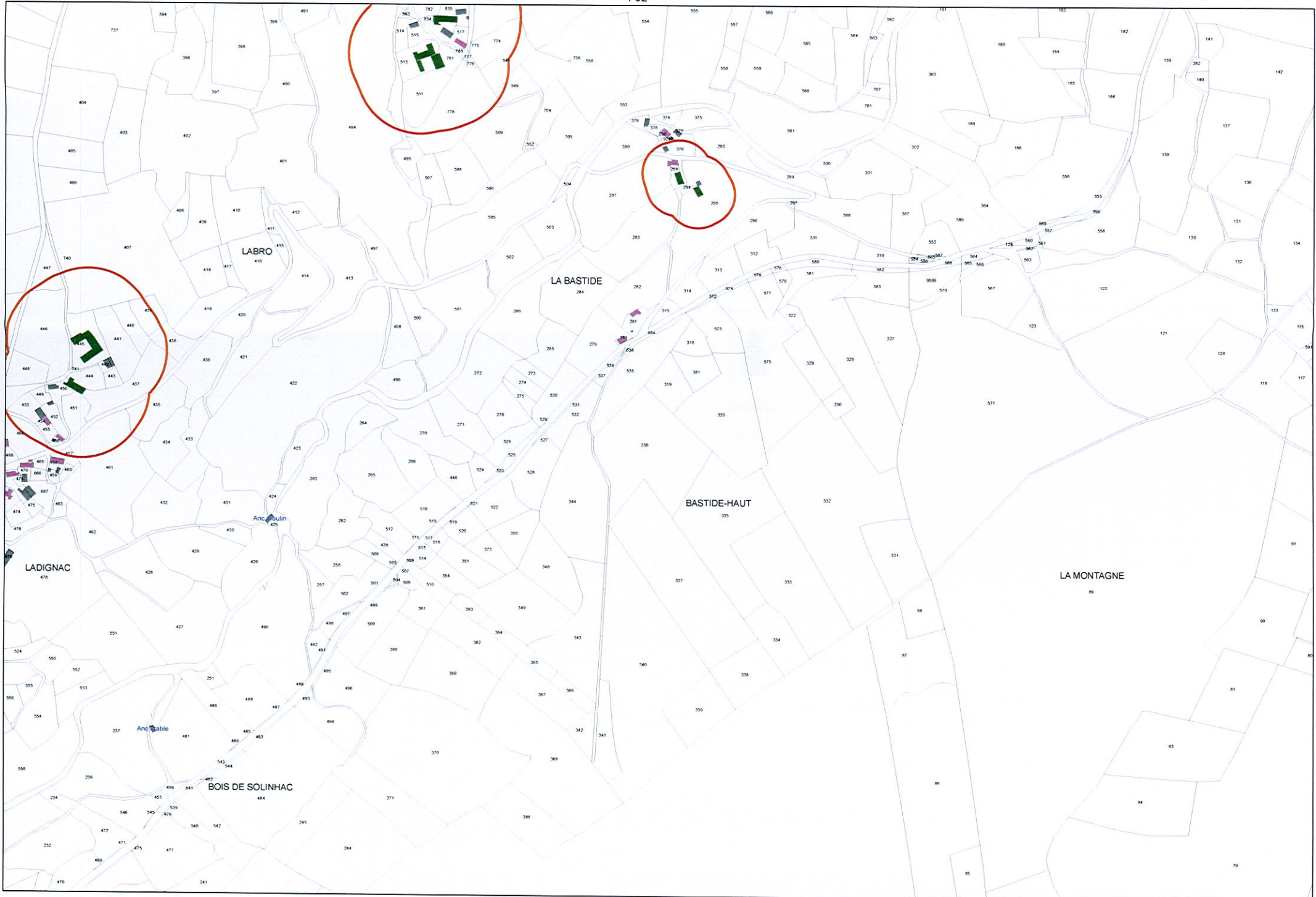












LABRO

LA BASTIDE

BASTIDE-HAUT

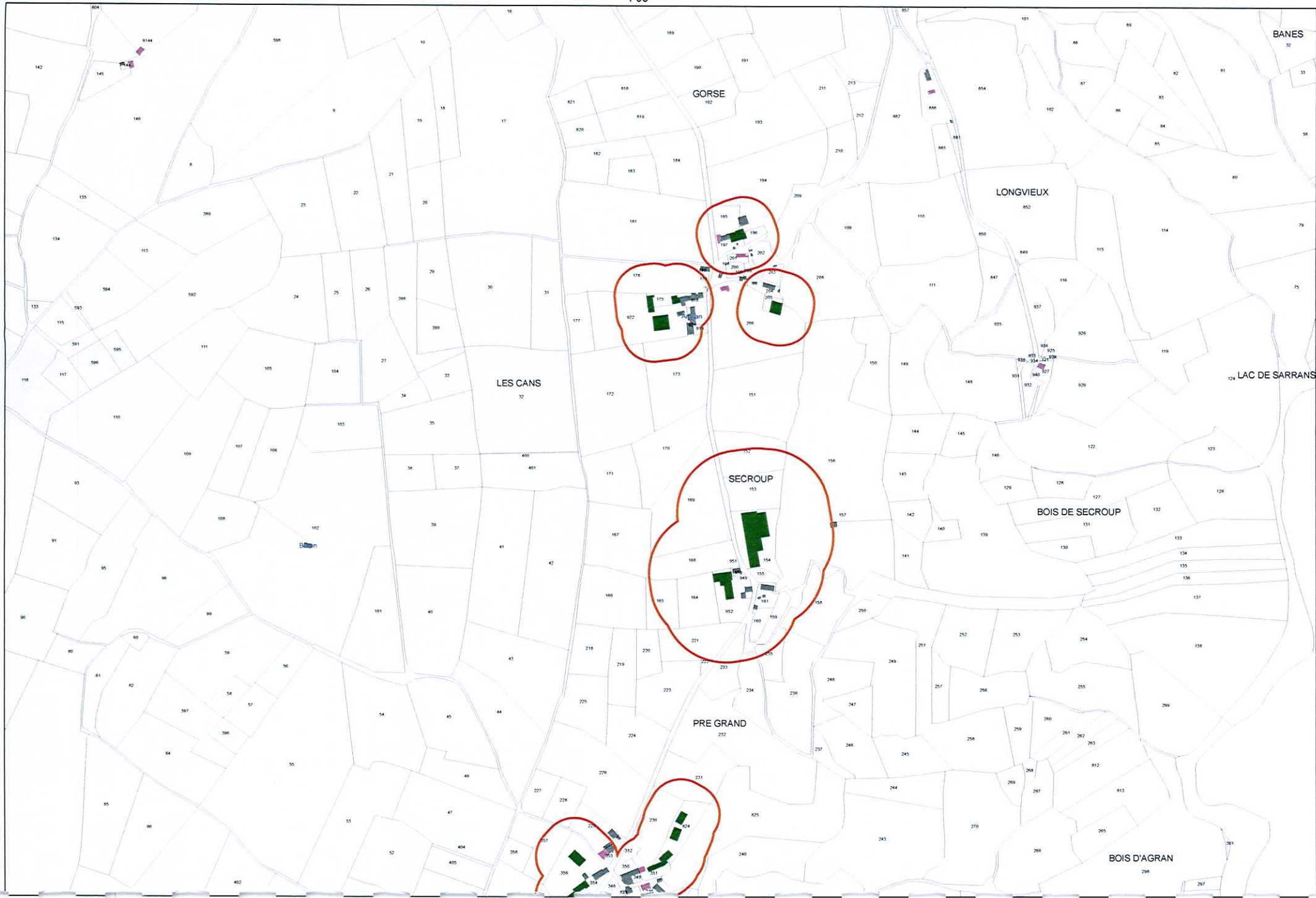
LADIGNAC

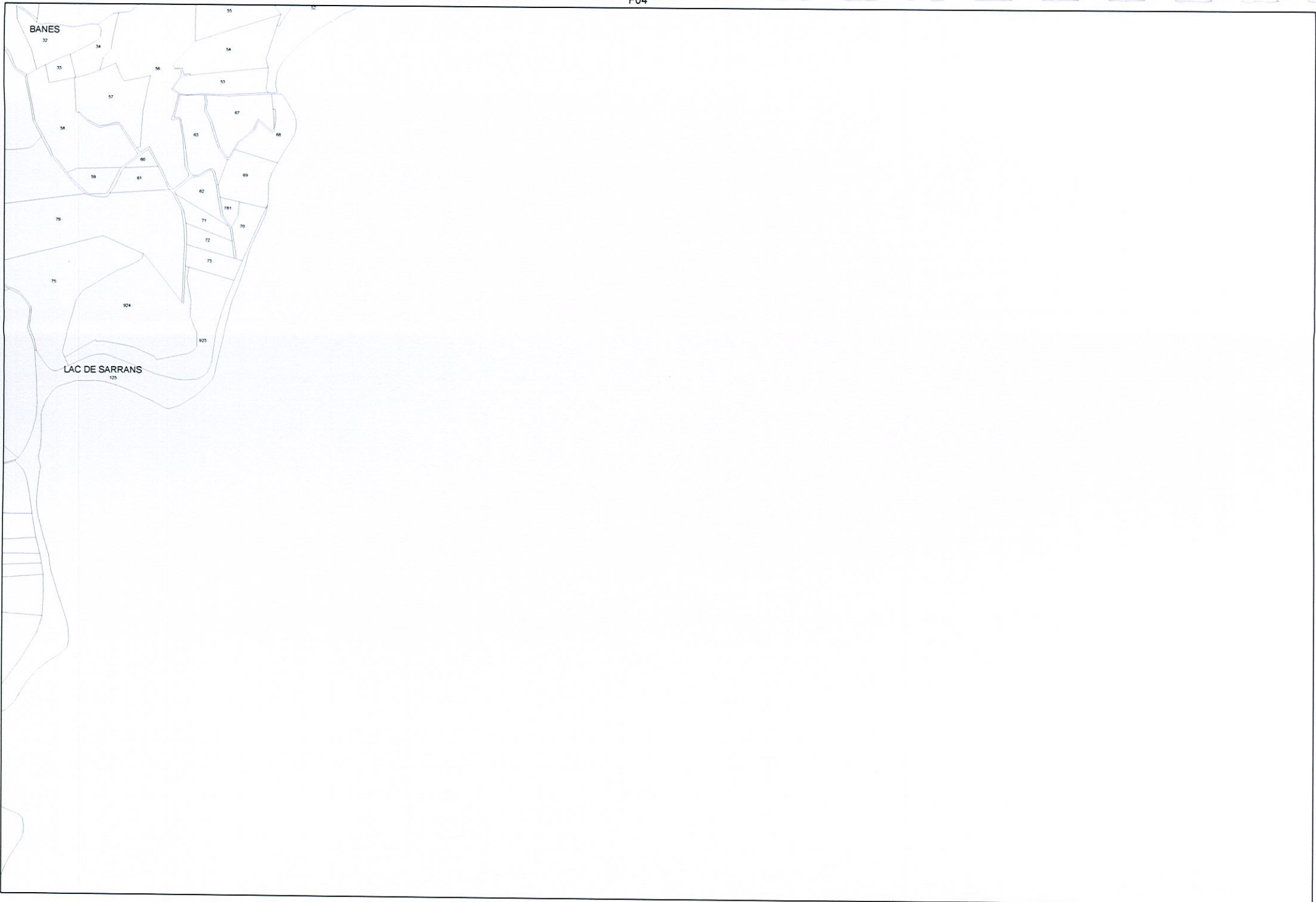
BOIS DE SOLINHAC

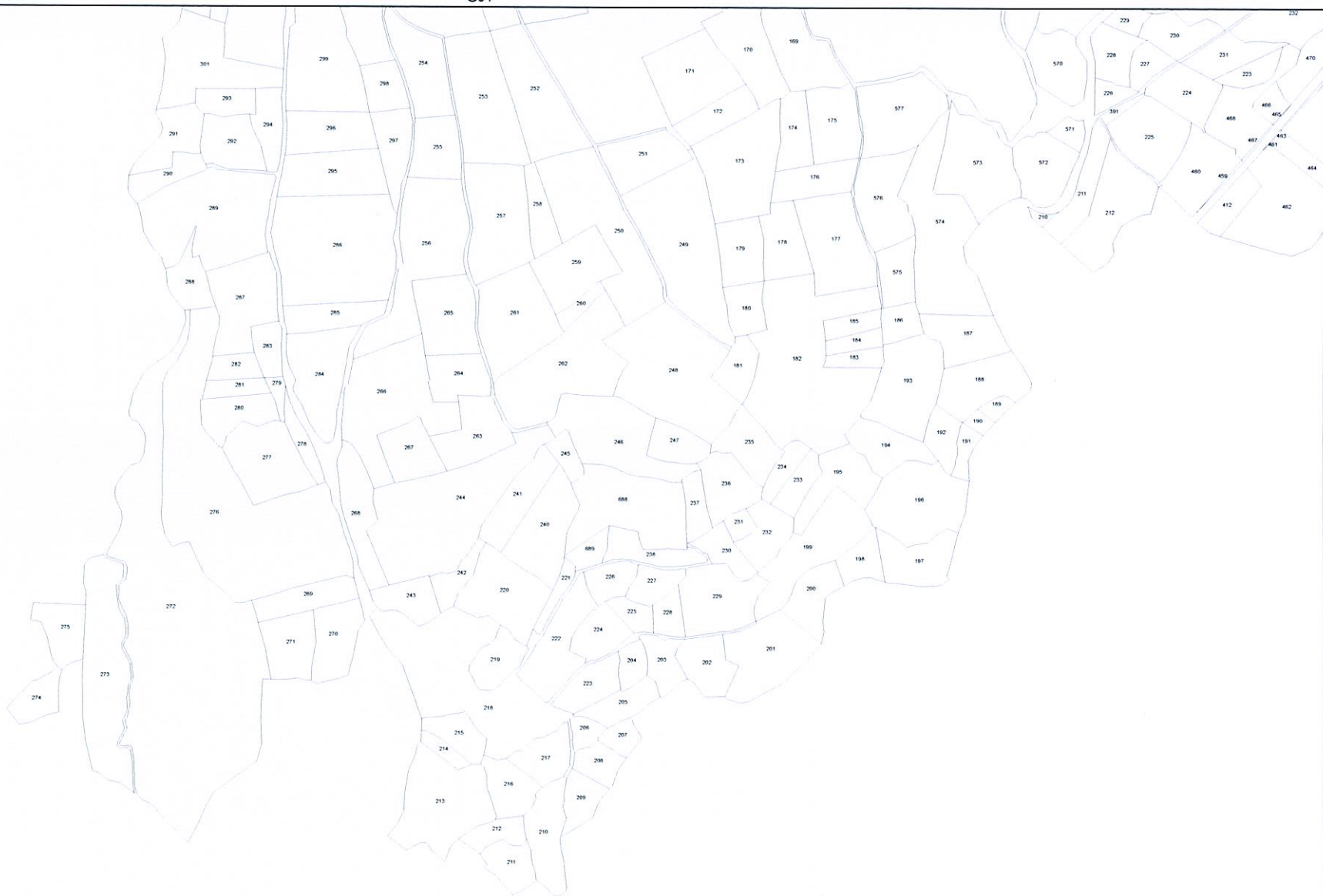
LA MONTAGNE

Anc. Table

Anc. Moulin







G02

